



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST

(HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

D'ABIDJAN

N° 393 – 02 avril 2021

Zoom sur la coopération entre l'INPI et l'OAPI dans le domaine de la propriété intellectuelle

La 16^{ème} Commission Mixte entre l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) s'est tenue à Yaoundé du 24 au 26 mars 2021. A cette occasion, Denis Bohoussou, Directeur général de l'OAPI a présenté à Pascal Faure, Directeur général de l'INPI, la **nouvelle révision de l'Accord de Bangui** - l'Acte de Bamako du 14 décembre de 2015, **entré en vigueur le 14 novembre 2020.**

LE CHIFFRE À RETENIR

17

Le nombre de pays membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

- ✦ **L'accord de Bangui a instauré un système régional unique de délivrance de titre de propriété dans 17 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale**



Les 17 pays membres de l'OAPI: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'Accord portant création de l'Office africain et malgache de la propriété industrielle (OAMPI) est signé lors de la conférence du 13 septembre 1962 à Libreville. Cet Accord est révisé à Bangui le 2 mars 1977, pour donner naissance à l'**Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)**.

L'Accord de Bangui régit ainsi la propriété intellectuelle dans les 17 pays de la zone : en matière de brevets, de modèles d'utilité, de marques et de dessins et modèles, **un seul dépôt auprès de l'un des Etats membres est suffisant pour obtenir la protection du titre dans les 17 Etats membres**, avec une procédure centralisée au sein du siège de l'OAPI à Yaoundé (Cameroun).

Cet Accord sert de loi nationale pour chacun des Etats : **il n'y a pas de systèmes nationaux de délivrance qui coexistent avec le système régional**. Cependant, l'atteinte des droits dans le système OAPI après la délivrance des titres est assurée par **les juridictions nationales**. Les sanctions des atteintes aux droits de propriété intellectuelle sont ainsi du ressort de chaque Etat membre.

❖ L'Acte de Bamako, entré en vigueur en novembre 2020, modifie en profondeur la législation actuelle

Cette deuxième révision transforme les procédures de l'Organisation à plusieurs titres. Parmi les modifications, on peut citer :

- la création d'un **centre d'arbitrage et de médiation** ;
- la clarification des missions de l'OAPI, notamment dans son rôle de **soutien de l'innovation et de la technologie et de la protection des Indications géographiques** ;
- la prorogation de la période transitoire pour les PMA relative aux brevets pharmaceutiques ;
- la procédure de délivrance des titres: les brevets d'invention seront délivrés après un examen quant au fond des critères de brevetabilité. Pour les marques, une demande unique d'enregistrement pour des produits et/ou services sera désormais suffisante ;
- l'admission **des indications géographiques transfrontalières** ;
- la mise en place du régime de l'épuisement international du droit ;
- l'annexe relative au droit d'auteur deviendra la norme minimale à respecter par tous les États membres ;
- le renforcement de **la lutte contre la contrefaçon** est clairement acté par la révision de l'Accord de Bangui, avec l'application des mesures aux frontières, **l'aggravation des peines** (multiplication par cinq du quantum des amendes, prise en compte des bénéficiaires dans la fixation des dommages et intérêts) et ce, pour tous les titres de propriété intellectuelle.



Les Directeurs généraux des deux Organisations de propriété intellectuelle, à gauche OAPI et à droite INPI, à l'occasion de la 16^{ème} commission mixte à Yaoundé, le 26 mars.

Pour en savoir plus, consultez [notre page dédiée à la propriété intellectuelle](#) sur notre site Internet.

❖ Régional

L'Afrique subsaharienne entrevoit la reprise économique, selon l'Africa's Pulse de la Banque mondiale

La Banque mondiale a publié le 31 mars [son rapport semestriel « Africa's Pulse »](#) consacré à la conjoncture économique africaine. Selon ce dernier rapport, la contraction du PIB en Afrique subsaharienne s'est établie à 2% en 2020 – à un niveau plus modéré qu'estimé en [janvier 2021](#), à 3,7%. Cette révision optimiste face aux effets de la pandémie de COVID-19 s'explique notamment

par la bonne tenue de la production agricole et le redressement plus rapide qu'attendu des cours des matières premières. Les prévisions de tablement sur une croissance comprise entre 2,3 et 3,4% en 2021. La vigueur de la reprise variera toutefois selon les pays et les sous-régions. La croissance économique est attendue à plus de 4% dans la zone UEMOA en 2021.

375 M USD de la Banque mondiale aux pays du Sahel pour le pastoralisme

[Un nouveau financement de 375 M USD](#) a été approuvé le 30 mars par la Banque mondiale afin d'accompagner le déploiement de la phase 2 du projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel

(PRAPS-2). Le PRAPS-2 poursuivra les investissements destinés à renforcer les systèmes de santé animale, améliorer l'accès aux ressources naturelles et leur gouvernance (y compris à travers la création de nouvelles zones de pâture et de points d'eau), favoriser des déplacements pacifiques locaux et transnationaux le long des axes de transhumance et accroître les revenus. 6 pays sont concernés : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Pour rappel, les systèmes pastoraux font vivre plus de 20 millions de personnes au Sahel. La Banque mondiale avait déjà débloqué 248 M USD pour le [PRAPS-1](#), mis en œuvre entre 2015 et 2021.

[Retour sur le rapport de la BCEAO sur la balance des paiements de l'UEMOA au titre de l'année 2019](#)

Dans le [rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest \(BCEAO\) sur la balance des paiements et la position extérieure globale régionales de l'UEMOA de l'année 2019](#), il ressort une amélioration du solde globale excédentaire de 1 635 Mds FCFA (2,5 Mds EUR) représentant 1,8% du PIB de l'Union, contre 982 Mds FCFA (1,5 Md EUR) en 2018, soit 1,2% du PIB. Aussi, le rapport souligne une forte croissance des entrées nettes d'Investissements directs étrangers (IDE) de 84,4% en 2019. Plus de la moitié de ces IDE est destinée au secteur des industries extractives (56,1%) et provient essentiellement de la Chine (15%), de l'Australie (11,4%) et de la France (11,4%). Par ailleurs, la France est le 2^{ème} fournisseur de l'Union, avec 13,5% des importations, derrière la Chine (16,5%).

Bénin

SODECO mobilise 70 M EUR supplémentaires pour sa 3^{ème} levée de fonds offshore

[La compagnie privée SODECO](#), premier égreneur de coton en Afrique avec 17 usines sur le territoire béninois, a mobilisé plus de 70 M EUR auprès d'un consortium de banques internationales. Cette levée intervient dans un

contexte de bonne production de coton : la campagne précédente 2019/2020 a enregistré une production record de 715 000 tonnes, confirmant la place du Bénin en tant que premier producteur africain. Il s'agit de la 3^{ème} levée de fonds de l'entreprise en trois ans.

Burkina Faso

2,7 Mds EUR mobilisés par les régies financières en 2020

Selon le ministère des finances et du développement, les régies financières ont mobilisé 1 749,7 Mds FCFA (2,7 Mds EUR) en 2020 sur une prévision annuelle révisée de 1 722,8 Mds FCFA (2,6 Mds EUR). La Direction générale des impôts (DGI) a mobilisé 859,9 Mds FCFA (1,3 Md EUR) en 2020, soit un taux de réalisation de 102,2%, et reste la régie chef de file avec le recouvrement de quasiment la moitié (49,2%) des recettes domestiques. Cette performance aurait été favorisée entre autres par la téléprocédure (généralisée depuis mars 2020), l'élargissement de l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) aux primes et indemnités des agents de la fonction publique et l'impact de la hausse du cours de l'or sur les bénéfices des entreprises minières. Le taux de réalisation de la Direction générale des douanes serait quant à lui de 92,9%, correspondant à 611,3 Mds FCFA (931,9 M EUR). Ce résultat est notamment dû à la baisse des importations, en lien avec la COVID-19, et aux exonérations accordées aux sociétés minières. Enfin, les recettes mobilisées par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique ont dépassé de 26,4% les projections pour s'établir à 279,6 Mds FCFA.

Création d'un comité national de pilotage des pôles de croissance

La création d'un Comité national de pilotage des pôles de croissance a été approuvée lors du [Conseil des ministres du 31 mars 2021](#). Ce dispositif institutionnel aura la charge des pôles économiques de croissance (PEC), des zones

économiques d'exportation (ZEX) et des pôles de compétitivité (PCO). Pour rappel, le pays compte plusieurs parcs industriels de ce type, comme l'agropole de Bagré.

Cap-Vert

Le FMI achève la 3^{ème} revue de l'instrument de coordination des politiques

[Le FMI estime que la récession atteint 14% en 2020](#) en raison du ralentissement de l'économie mondiale, des restrictions de voyage et des mesures d'endiguement nationales, qui ont considérablement réduit les activités dans les principaux secteurs de l'économie. Le plan de réponse à la COVID-19 a bénéficié du soutien financier des bailleurs, notamment le FMI via une facilité rapide de crédit de 32,3 M USD. La croissance du PIB réel est prévue à 5,8% en 2021 et en moyenne autour de 6% à moyen terme. Le déficit courant s'établit à 13,8% du PIB en 2020 et les réserves internationales couvrent 7,2 mois d'importations. Le déficit budgétaire (dons inclus) représente 8,9% du PIB. La dette publique représente 140,9% du PIB en 2020, dont 97,6% pour la dette publique extérieure, et le pays est toujours évalué en risque élevé de surendettement. La dette publique devrait retrouver sa trajectoire descendante à partir de 2021 (138,7% du PIB).

Baisse de 14,6% en g.a. du PIB au 4^{ème} trimestre 2020

[Selon l'Institut national de statistiques](#), le PIB du Cap-Vert a connu une contraction de 14,6% en g.a. au 4^{ème} trimestre 2020. Ce recul s'explique par une forte baisse de la consommation des ménages (-22,5%) et des exportations (-73,5%); l'investissement, en revanche, a connu une forte hausse de 57,2%. Du côté de l'offre, la valeur ajoutée brute du secteur agricole a diminué de 32,2%, celle du commerce de 20,5%, celle des transports de 25,1% et celle de l'hôtellerie restauration de 95,4%. A l'inverse, celles du secteur manufacturier a augmenté de 6,4%, de la

construction de 14,1% et de l'administration publique de 9,4%. Pour l'ensemble de l'année 2020, les estimations indiquent une contraction du PIB de 14,8% (contre une croissance de 5,7% en 2019), reflétant les effets néfastes de la pandémie COVID-19 sur l'activité économique.

Côte d'Ivoire

Baisse de 25% du prix d'achat du cacao au producteur à mi campagne

Le Directeur général du Conseil Café Cacao a annoncé le 31 mars [la baisse du prix du cacao](#) payé aux planteurs pour la récolte «intermédiaire» 2020-2021, courant d'avril à septembre. Le prix est désormais fixé à 750 FCFA (1,1 EUR) par kg, contre 1 000 FCFA (1,5 EUR) au début de la campagne. Cette évolution est justifiée par les effets de la pandémie, qui ont ralenti la consommation de chocolat, et par la volonté de l'Etat ivoirien de ne pas inciter à la surproduction. La production sur la campagne se situerait à 2,1 M tonnes de fèves, selon le CCC. Alors que la «petite campagne» ne représente qu'un tiers des volumes, près de la moitié de la production du cacao ivoirien pourrait être payée à 750 FCFA cette année. Les producteurs les plus éloignés des zones d'exportation auront le mix de prix le plus défavorable.

Le FONSTI lance un appel à projet en soutien aux initiatives de recherche

Le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) en coopération avec le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada a lancé un [appel à projet](#) d'une valeur de 200 M FCFA (304 k EUR). L'objectif est de financer des initiatives de recherche qui pourraient apporter des réponses aux enjeux de développement du pays. Trois thématiques sont érigées en tant que priorités nationales : (i) la santé durable, à savoir les maladies tropicales, infectieuses et non transmissibles, (ii) les liens entre l'industrie et les universités afin de créer des synergies et favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de

compétence, (iii) l'utilisation de la biodiversité et des énergies renouvelables. Cette initiative est financée par plusieurs acteurs du développement et de la recherche à savoir le Département du Développement International du Royaume-Uni (DFID), le Centre canadien de Recherches pour le Développement International (CRDI), la Fondation Nationale de Recherche (NRF) d'Afrique du Sud, la Fondation Allemande pour la Recherche (DFG) et la Coopération Suédoise (SIDA).

Le Club Abidjan Ville Durable signe des conventions avec le Ministère de la Ville et WinWin Afrique

[Lors de son Assemblée Générale \(AG\), le 26 mars dernier](#), le Club Abidjan Ville Durable (CAVD) a procédé à la signature d'un partenariat avec le Ministère de la Ville. La première action faisant suite à ce partenariat est le lancement du [Concours Initiative Ville Durable](#) qui met en lumière des projets ivoiriens dans le domaine de la Ville Durable. A cet accord, s'ajoute un partenariat avec WinWin Afrique et le Programme Agora, soutenu par le Ministère des Sports pour le déploiement d'infrastructures socio-sportives de proximité dans tout le pays. Cette AG a également permis de labelliser trois projets phares de la Ville Durable portés par des entreprises du CAVD, à savoir (i) la réhabilitation de la décharge d'Akouédo par Véolia, Sogea Satom et Gregori international, (ii) Lives², la construction de logement abordable et durable par Projex et Ceetrus (Groupe Mulliez) et enfin (iii) les Agoras, construites par SCO et Alamo, deux filiales du Groupe Duval.

Gambie

Le FMI achève la 2^{ème} revue du programme FEC

La pandémie de COVID-19 a considérablement affecté l'économie gambienne. [La croissance du PIB est estimée nulle pour 2020](#) en raison d'un fort déclin dans le tourisme, partiellement atténué par une bonne production agricole et le

dynamisme des activités de construction privée, financées par d'importants flux de transferts de fonds. L'inflation a diminué, passant de 7,7% en g.a à fin 2019, à 5,7% à fin 2020, ce qui reflète en partie la faiblesse de la demande intérieure. Le déficit budgétaire a été contenu à 2% du PIB. Les réserves de change se sont renforcées, dépassant 5 mois d'importations en février 2021. Les autorités respecteraient leurs engagements en matière de transparence des dépenses de la COVID-19. La croissance devrait retrouver sa moyenne de long terme d'environ 6%, à mesure que le tourisme retrouve ses niveaux d'avant la pandémie et que l'économie mondiale se redresse. Les résultats obtenus à fin décembre 2020 dans le cadre du programme soutenu par la FEC ont été excellents. L'examen de l'accord par le CA est prévu en mai 2021 et son approbation entraînerait un décaissement de 14 M USD.

Guinée

L'inflation atteint 12,6% en g.a. en février

Selon l'Institut national de la Statistique de Guinée, [le taux d'inflation du mois de février 2021 s'établit à 12,6% en glissement annuel](#) (g.a). Quasiment tous les biens et services auraient enregistré une hausse des prix, dont principalement les « Produits alimentaires, boissons et tabac » (+14,2% en g.a) et les « Transports » (+25,1%).

Appui de 100 M USD de la Banque mondiale pour l'agriculture

La Banque mondiale et le ministre de l'Economie et des Finances ont paraphé, le 29 mars, un accord de financement de 100 M USD dans le cadre du [projet de développement de l'agriculture commerciale](#). Cette enveloppe est composée d'un prêt et un don de 50 M USD chacun. L'objectif de cet accord est de construire des infrastructures agro-industrielles et d'aménager des pistes rurales, visant particulièrement les zones de Conakry, Boké-Kamsar et l'axe Kindia-Conakry.

Libéria

La Banque centrale autorisée à produire de nouveaux billets de banque

Le Sénat a approuvé le 22 mars [la production de nouveaux billets de banque](#) afin de mettre fin à la pénurie récurrente de liquidités. La Banque centrale du Libéria passera ainsi une commande pour un montant total de 48,7 Mds LRD (235 M EUR) étalé sur les 3 prochaines années. Cette opération est un sujet sensible dans le pays, où l'opposition et les proches du pouvoir se sont accusés mutuellement d'en profiter pour [procéder à des détournements ces dernières années](#).

Mali

Ratification de deux prêts d'un montant de 42,6 M EUR de la BOAD pour le financement de la riposte COVID

Le 31 mars 2021, [le Conseil des ministres](#) a adopté la ratification de deux prêts de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), destinés au financement du plan de riposte contre la COVID-19 : le premier d'un montant de 22,8 M EUR, remboursable sur 18 ans; le second d'un montant 19,8 M EUR, remboursable sur 10 ans. Cette annonce intervient alors que la campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté le 31 mars. Pour rappel, [le Mali a reçu 396 K doses du vaccin AstraZeneca le 5 mars 2021](#), grâce au mécanisme COVAX.

Rebond de la production de coton pour la campagne 2021-2022

[La production de coton devrait rebondir à 810 k tonnes pour la campagne 2021-2022](#), grâce notamment à la hausse du prix au producteur à 280 FCFA/kg (0,43 EUR). Pour rappel, la production avait chuté de 700 K tonnes en 2019-2020 à 147 k tonnes en 2020-2021 du fait de la baisse des superficies emblavées de 77%. En effet, la production avait été découragée par la

baisse du prix au producteur qui était passé de 275 FCFA/kg (0,42 EUR) en 2019-2020 à 250 FCFA/kg (0,38 EUR) en 2020-2021, dont 50 FCFA/kg (0,08 EUR) de subvention. Aussi, pour cette année, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une assurance pour les agriculteurs qui devrait soutenir cette hausse de la production.

Mauritanie

Déplacement à Paris du ministre des Affaires économiques

Le [ministre des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs](#), Ousmane Mamoudou Kane, s'est rendu à Paris du 22 au 28 mars 2021, où il a rencontré le Directeur général du Trésor, le DG de Business France et le MEDEF international, entre autres. La mission visait à explorer les options de renforcement de la coopération économique entre les deux pays et mobiliser les investisseurs français en direction du marché mauritanien. Parmi les sujets abordés, les nouveaux projets en discussion avec l'AFD, ou encore un transfert de compétences de l'Institut national de la statistique et des études économiques en matière de statistique.

First Quantum dépose une requête d'arbitrage auprès du CIRDI

[Mauritanian Copper Mines \(MCM\), filiale du géant canadien First Quantum](#), a déposé une requête d'arbitrage auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale. L'entreprise considère que l'Etat mauritanien impose des taxes de manière rétroactive suite à la promulgation de textes juridiques ultérieurs à son accord avec le gouvernement, et estime à ce titre devoir en être exemptée. MCM, qui exploite une mine de cuivre, avait acquis une participation de 80% de la mine Guelbs Moghrein en 2004 avant d'augmenter sa participation à 100% en 2010.

Création d'un fonds pour le secteur de l'élevage

[Dans le cadre du lancement de la première édition de la foire nationale de l'élevage](#), le Président Ghazouani a annoncé, le 31 mars 2021, la mise en place d'un fonds pour le développement de l'élevage, avec un financement initial de 800 M MRU (18 M EUR). Le Président a également annoncé la création de deux établissements publics : le premier est chargé de créer des fermes d'élevage, de construire des abattoirs modernes et des usines pour l'exploitation des produits dérivés de l'élevage ; le deuxième travaillera à l'amélioration des races, à la gestion des couloirs pastoraux et des infrastructures hydrauliques pastorales.

Niger

2,6 M EUR de la BID pour financer la réponse sanitaire à la COVID-19

A l'occasion du déplacement du Président de la Banque islamique de développement (BID) à Niamey entre le 27 et le 30 mars, [une convention de 2,6 M EUR](#) a été signée entre l'institution et le Niger pour financer la surveillance sanitaire et la gestion des cas de COVID-19 dans le pays. Grâce à cette convention, la capacité des centres de dépistage devrait être augmentée et 300 agents de santé seront formés. Cette annonce intervient alors que le Niger a lancé le 29 mars [sa campagne de vaccination](#), après la livraison la semaine précédente de 400 000 doses du vaccin Sinopharm offertes par la Chine.

Sénégal

La centrale à gaz du Cap de Biches de 300 MW livrée en juin 2022

La ministre du Pétrole et des Energies a procédé, le 31 mars, à la [pose de la première pierre de la nouvelle centrale à gaz du Cap des Biches](#) (département de Rufisque). D'une capacité de 300 MW, l'infrastructure sera réalisée par des

privés nationaux réunis dans le cadre du consortium West African Energy (Wae). Selon la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec), actionnaire du projet à hauteur de 15%, l'infrastructure, d'un coût global de 220 Mds FCFA (335 M EUR), sera livrée en juin 2022 et permettra de réduire de 40% les coûts de production.

Démarrage prochain des travaux du Port de Ndayane

[Le projet de port en eau profonde de Ndayane a fait l'objet d'une réunion d'information](#), le 27 mars dernier, entre la Direction générale du Port autonome de Dakar (PAD) et les populations de la zone d'implantation. La première phase de ce projet, d'un coût de 448 Mds FCFA (683 M EUR), sera réalisée par le groupe émirati Dubaï Port World (DPW) via l'entreprise locale Dp World Dakar Sa, créée par DPW et le PAD avec une participation de 40% de l'Etat sénégalais. Le lancement des travaux est prévu d'ici juin.

Appui de l'AFD pour la construction de centres de formation aux métiers de la mobilité

Le 25 mars, les autorités ont procédé à la signature d'une convention de partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour la construction de centres de formation aux métiers de la mobilité. Le Sénégal bénéficiera de l'expertise de deux grandes structures françaises du secteur, à savoir la SNCF via sa filiale sénégalaise Seter (qui gère le TER de Dakar) et le Centre de formation continue pour les travaux publics d'Egletons. Celles-ci vont bénéficier d'une enveloppe de 900 K EUR (près de 587 M FCFA) de l'AFD pour couvrir les charges nécessaires à leur assistance technique.

Lancement des travaux de construction de 40 forages

Les [travaux hydrauliques de la phase 2 du Programme d'urgence de développement communautaire \(PUDC\)](#) ont été lancés le 28 mars à Sinthiou Kalding, dans le département de

Koumpetoun (Tambacounda). Au total, ce programme prévoit la construction de 40 châteaux d'eau dans huit régions du Sénégal, financée à hauteur de 42 Mds FCFA (64 M EUR) par la Banque africaine de développement.

Sierra Leone

Maintien du taux directeur à 14%

La Banque centrale de la Sierra Leone (BSL) a décidé de maintenir le taux directeur à 14% à l'issue de son Comité de politique monétaire du 25 mars. Cette décision est motivée par plusieurs facteurs dont : (i) la récession a atteint 2,2% en 2020 (contre -2,7% initialement projeté) et l'économie du pays devrait connaître un rebond de 3% en 2021 ; (ii) le taux d'inflation se situait à 10,4% en décembre 2020 – en dessous de la cible de 15% fixé avant la pandémie de COVID-19 – et est essentiellement tirée par l'augmentation des prix des biens alimentaires ; (iii) les réserves de change couvrent 4,9 mois d'importations de biens et services et la monnaie est restée stable (+ ou - 2% par rapport à l'USD) au cours des derniers mois.

Le fabricant de jus de fruits Capitol Foods reçoit 1 M USD d'investissement de fonds à impact

L'entreprise sierra-léonaise Capitol Foods a reçu le 24 mars une facilité financière de 1 M USD de

Cordaid Investment Management et Triodos-Hivos, deux sociétés néerlandaises orientées vers les investissements à impact. Cette enveloppe aidera l'entreprise à augmenter la capacité de transformation de son usine de 2 à 3 tonnes de fruits par heure. L'augmentation des besoins d'approvisionnement de Capitol Foods aura un impact positif pour 10 000 agriculteurs locaux. Pour rappel, l'unité de transformation de l'entreprise se situe à Kenema. Elle produit des jus de fruits principalement sous la marque « Sierra Juice ».

Togo

Lancement du projet d'extension de l'électrification à Lomé

Le projet de réformes et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET), financé à hauteur de 35 M USD par la Banque mondiale, a été officiellement lancé le 30 mars à Lomé. Celui-ci a pour objectif la réhabilitation du réseau de distribution électrique de la capitale, afin notamment de réduire les pertes énergétiques et diminuer les coupures de courant. Il comporte deux axes principaux : (i) le renforcement et l'extension des réseaux de moyenne et basse tension et (ii) la réalisation de travaux visant à étendre l'accès à l'électricité à de nouveaux ménages.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan
Rédacteurs : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Ouagadougou, antennes de Conakry et Nouakchott

Pour s'abonner :

abidjan@dgtresor.gouv.fr